

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUSPENSION TOTALE DE PRETS EN CAPITAL ET  
INTERETS MESURE SPECIFIQUE COVID 19

SAS SOPHROKHEPRI immatriculée sous le n°  
811 445 410 RCS 000012

[Ou]

La société SAS SOPHROKHEPRI au capital  
de 10000 euros, dont le siège social est à NOGENT SUR MARNE  
, immatriculée sous le n°  
811 445 410 - RCS 000012, représentée  
par REVELLAT Evelyne qualité de PDG.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire Covid19, je vous demande  
(nous vous demandons) la suspension de l'ensemble des contrats de prêts  
d'investissement professionnels visés ci-dessous qui m' (nous) ont été consentis par votre  
établissement, et ce pour une durée de 6 mois à compter de FEVRIER 2020 et  
s'appliquant aux échéances des prêts.

Ces prêts sont identifiés sur vos livres sous les numéros de compte de prêt ci-dessous, lesquels  
figurent sur les tableaux d'amortissement m' (nous) ayant été transmis par la Banque :

- Numéro prêt 1 30004009320006059315823
- Numéro prêt 2 30004009320006057113923
- Numéro prêt 3 30004009320006076426623
- Numéro prêt 4 30004009320006076349023
- Numéro prêt 5
- Numéro prêt 6
- Numéro prêt 7
- Numéro prêt 8
- Numéro prêt 9
- Numéro prêt 10
- Numéro prêt 11
- Numéro prêt 12
- Numéro prêt 13
- Numéro prêt 14
- Numéro prêt 15

J'ai (nous avons) bien noté que cette suspension, accordée dans un cadre exceptionnel, ne donnera  
pas lieu de la part de BNP Paribas à une prise de frais de mise en place de la dite opération.

Il demeure expressément entendu que la présente demande de suspension des prêts susvisés en

capital et intérêts n'apportera aucune autre modification aux clauses et conditions de chacun des prêts ci-dessus rappelés, ni à leurs garanties auxquelles il n'est pas fait novation.

J'ai (nous avons) bien conscience que les modifications demandées auront les conséquences suivantes :

- le report de la quote-part du remboursement en capital et intérêts des prêts susmentionnés pendant la période de différé ;
- un allongement de l'échéance de remboursement des prêts susmentionnés ;
- Je (nous) ne serai (serons) redevable d'aucune somme pendant cette période de différé de remboursement du capital et des intérêts des prêts susvisés étant précisé que le paiement du coût du différé au taux du prêt concerné sera intégré aux échéances à venir à compter de la fin du différé conformément au tableau d'amortissement qui vous sera adressé ultérieurement.

J'ai (nous avons) bien noté que pour les prêts ayant fait l'objet d'une contre garantie, la suspension de ces derniers ne pourra être mise en place qu'après l'accord préalable du contre-garant.

Par ailleurs, s'il y a lieu, je m'engage (nous nous engageons) à obtenir dans un délai de six mois maximum des présentes, sous peine d'exigibilité anticipée du prêt concerné, la confirmation de l'engagement des cautions suivant le modèle qui me sera adressé par la Banque à parallèle à ma demande.

Il demeure expressément entendu que les cotisations à l'assurance Cardif pour chaque prêt s'il y a lieu, seront perçues par la Banque pour compte des Assureurs pendant toute la durée de couverture de l'Assurance restante, en même temps que les remboursements de l'ensemble des Prêts.

Dans le cas où le/les prêt(s) est/sont assuré(s) via une délégation d'assurance, je m'engage (nous nous engageons) à informer mon assureur de la démarche de suspension afin que ce dernier puisse proroger d'autant ma couverture de crédit et ce jusqu'au nouveau terme de ce dernier.

Je (nous) vous remercie (remercions) de m'adresser par courrier la lettre-avenant formalisant votre accord sur ces modifications pour chacun des prêts concernés et leurs modalités de mise en œuvre accompagnée des tableaux d'amortissement afférents aux prêts visés.

Fait, à Nogent sur Seine, en deux exemplaires.

EMPRUNTEUR REVELLATE Evelyn (ou)  
SAS SOPHROKHEPRI



Date et signature  
18 mars 2020

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUSPENSION TOTALE DE PRETS EN CAPITAL ET  
INTERETS MESURE SPECIFIQUE COVID 19

811 445 410 RCS 0000 12 SAS SOPHROKHEPRI immatriculée sous le n°

[Ou]

La société SAS SOPHROKHEPRI au capital  
de 10000 euros, dont le siège social est à NOGENT SUR NARNE  
, immatriculée sous le n°  
811 445 410 - RCS 0000 12, représentée  
par REVELLAT Evelyne qualité de PDG.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire Covid19, je vous demande  
(nous vous demandons) la suspension de l'ensemble des contrats de prêts  
d'investissement professionnels visés ci-dessous qui m' (nous) ont été consentis par votre  
établissement, et ce pour une durée de 6 mois à compter de \_\_\_\_\_ et  
s'appliquant aux échéances des prêts.

Ces prêts sont identifiés sur vos livres sous les numéros de compte de prêt ci-dessous, lesquels  
figurent sur les tableaux d'amortissement m' (nous) ayant été transmis par la Banque :

- Numéro prêt 1 3000 400 93 2000 6059315823
- Numéro prêt 2 3000 400 93 2000 6057113923
- Numéro prêt 3 3000 400 93 2000 6076426623
- Numéro prêt 4 3000 400 93 2000 6076349023
- Numéro prêt 5
- Numéro prêt 6
- Numéro prêt 7
- Numéro prêt 8
- Numéro prêt 9
- Numéro prêt 10
- Numéro prêt 11
- Numéro prêt 12
- Numéro prêt 13
- Numéro prêt 14
- Numéro prêt 15

J'ai (nous avons) bien noté que cette suspension, accordée dans un cadre exceptionnel, ne donnera  
pas lieu de la part de BNP Paribas à une prise de frais de mise en place de la dite opération.

Il demeure expressément entendu que la présente demande de suspension des prêts susvisés en

capital et intérêts n'apportera aucune autre modification aux clauses et conditions de chacun des prêts ci-dessus rappelés, ni à leurs garanties auxquelles il n'est pas fait novation.

J'ai (nous avons) bien conscience que les modifications demandées auront les conséquences suivantes :

- le report de la quote-part du remboursement en capital et intérêts des prêts susmentionnés pendant la période de différé ;
- un allongement de l'échéance de remboursement des prêts susmentionnés ;
- Je (nous) ne serai (serons) redevable d'aucune somme pendant cette période de différé de remboursement du capital et des intérêts des prêts susvisés étant précisé que le paiement du coût du différé au taux du prêt concerné sera intégré aux échéances à venir à compter de la fin du différé conformément au tableau d'amortissement qui vous sera adressé ultérieurement.

J'ai (nous avons) bien noté que pour les prêts ayant fait l'objet d'une contre garantie, la suspension de ces derniers ne pourra être mise en place qu'après l'accord préalable du contre-garant.

Par ailleurs, s'il y a lieu, je m'engage (nous nous engageons) à obtenir dans un délai de six mois maximum des présentes, sous peine d'exigibilité anticipée du prêt concerné, la confirmation de l'engagement des cautions suivant le modèle qui me sera adressé par la Banque à parallèle à ma demande.

Il demeure expressément entendu que les cotisations à l'assurance Cardif pour chaque prêt s'il y a lieu, seront perçues par la Banque pour compte des Assureurs pendant toute la durée de couverture de l'Assurance restante, en même temps que les remboursements de l'ensemble des Prêts.

Dans le cas où le/les prêt(s) est/sont assuré(s) via une délégation d'assurance, je m'engage (nous nous engageons) à informer mon assureur de la démarche de suspension afin que ce dernier puisse proroger d'autant ma couverture de crédit et ce jusqu'au nouveau terme de ce dernier.

Je (nous) vous remercie (remercions) de m'adresser par courrier la lettre-avenant formalisant votre accord sur ces modifications pour chacun des prêts concernés et leurs modalités de mise en œuvre accompagnée des tableaux d'amortissement afférents aux prêts visés.

Fait, à Nogent sur Narne, en deux exemplaires.

EMPRUNTEUR REVELLIAT Evelyn (ou) SAS SOPHROKHEPRI

Date et signature 18 mars 2020